Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-255601163-20261014-20261005D-DE

Le Vallon d'Oust
Syndicat d'Assainissement

Extrait du registre des délibérations
Séance du 14 octobre 2026

Date d'envoi de la convocation
01 /10/26
Date d'affichage
01/10/26

L'an deux mil vingt-six, le 14 octobre 2026 à 18 heures 30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la station d'épuration de la Feuillardaye à Missiriac, sous la Présidence de Monsieur Rougié Alexandre du Vallon d'Oust Syndicat d'Assainissement.

Etaient présents : MM. Gicquello Bruno, Boulo Ludovic, Rougié Alexandre, Le Calloch Franck, Jeffroy Francis, Thebaud Didier et Thébault Yoann formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : MM Marcy Christelle, Brogard Alain

Nombre de membres en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 8
(dont 1 pouvoir de madame Marcy au Président)

2026-10-05 Délibération – Convention adhésion service paye avec le CDG56

Le Président précise aux membres du Comité Syndical que la convention avec le Centre de Gestion concernant la prestation paye arrive à échéance le 31/12/2026 et que cette dernière doit être renouvelée pour une durée de 3 ans. Le coût de cette prestation est de 7.60€ par bulletin chaque mois et la facturation est au trimestre.

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du Comité Syndical de délibérer sur cette nouvelle convention et de l'autoriser à signer cette convention et d'inscrire au budget les crédits.

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité d'autoriser le Président à signer cette convention.

Pour : 8 (dont 1 pouvoir)
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour copie certifiée conforme
Le Président,
Alexandre Rougié

Certifié exécutoire
compte tenu de son envoi
en Préfecture le
Le Président du VOSA
Alexandre Rougié

Le Vallon d'Oust
Syndicat d'Assainissement
Siège social : Station d'épuration La Feuillardaye - CD 16 - 56140 Missiriac
Téléphone : 02 97 75 21 43– Mail : assainissement.collectif@broceliande.bzh